RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-117386

Département(s) de publication : **69**
Annonce n° **25-117386**
Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre Hospitalier Le Vinatier
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 26690008300012
Ville : BRON
Code postal : 69500
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr
Identifiant interne de la consultation : 250183_a_250188
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Cellule achat marchés
Adresse mail du contact : Cellule_Marches@ch-le-vinatier.fr
Numéro de téléphone du contact : +33 481925816

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** voir RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** voir RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** voir RC

Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 26/11/2025 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : voir RC

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement d'une unité pour création d'un hôpital de jour - bâtiment 309 du Centre Hospitalier Le Vinatier
Code CPV principal - Descripteur principal : 45410000
Type de marché : Travaux
Lieu principal d'exécution du marché : Bron 69500
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Plâtrerie, peinture, faux-plafond

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :
  Lieu d'exécution du lot : 69500

- **Description du lot :** Revêtements collés

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :
  Lieu d'exécution du lot : 69500

- **Description du lot :** Menuiserie intérieure

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000
  Lieu d'exécution du lot : 69500

- **Description du lot :** Serrurerie

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421140
  Lieu d'exécution du lot : 69500

- **Description du lot :** Plomberie

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45330000
  Lieu d'exécution du lot : 69500

- **Description du lot :** Electricité

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45311200
  Lieu d'exécution du lot : 69500

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : A. Les prestations objet des marchés seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique et seront financées sur les fonds propres du Centre Hospitalier Le Vinatier. B. Le délai de paiement est de 50 jours conformément à l'article R2192-11 du Code de la commande publique. C. Pour chacun des lots, Le Centre Hospitalier Le Vinatier se réserve la possibilité d'entreprendre des négociations avec les trois candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des offres. Cependant le pouvoir adjudicateur aura la possibilité d'attribuer les marchés sur la base des offres initiales sans engager de négociations. D. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date-limite de réception des offres ou, en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date-limite de remise des offres négociées. E. Conformément à l'article R 2122-7 du Code de la commande publique, pour chacun des lots, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer dans le délai des trois ans suivant la

notification des présents marchés un ou des marchés de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui sont confiées au titulaire des présents marchés. F. Les candidats pourront procéder à une visite des lieux d'exécution du marché. La visite n'est pas obligatoire mais est néanmoins systématiquement recommandée. Voir l'article 2.6 du RC. G. L'instance chargée des procédures de recours est : Tribunal Administratif de Lyon, Palais des juridictions administratives, 184 rue Duguesclin, 69433 LYON CEDEX 03 - Téléphone : 04 87 63 50 00, Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr. H. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : 1°) Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du Code de justice administrative). 2°) Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du Code de justice administrative). 3°) Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du Code de justice administrative). 4°) Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite ou d'une déclaration d'infructuosité. 5°) Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/10/2025